



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre des vacations

La demande d'avis introduite le 20 juillet 2023 par la Vice-Présidente et Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits de Femmes de la Communauté française, sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française 'fixant diverses mesures en matière de participation financière des parents dans les milieux d'accueil de la petite enfance', portant le numéro 74.245/2V du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 6 septembre 2023, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.